

De: Greffe
Objet: TR: R-3837 phase 2

Bonjour Me Dubois,

Les audiences de la phase 2 du dossier R-3837-2013 se sont conclues mardi dernier, 12 novembre 2013, avec les argumentations finales des parties.

Cependant, avant de prendre le dossier en délibéré, la Régie

- 1) Attendait la réponse de Gaz Métro à l'engagement No 8, dont le dépôt était prévu pour vendredi le 15 novembre;
- 2) Considérait la possibilité de tenir une journée d'audience additionnelle, le 5 décembre 2013.

De plus, vendredi le 15 novembre, la Régie a adressé une demande de renseignements additionnelle (DDR No 9) à Gaz Métro.

Nous comprenons donc que le dossier n'est pas encore pris en délibéré.

Conséquemment, les parties au dossier auront besoin de savoir, dès que la Régie en aura décidé :

- 1) Si la Régie entend toujours tenir, ou pas, une journée d'audience additionnelle le 5 décembre prochain, tel qu'elle en a évoqué la possibilité, et
- 2) Également, en fonction de la réponse à la question précédente et suite à la réception des réponses à sa DDR No 9, à partir de quelle date, le cas échéant, le dossier sera effectivement pris en délibéré.

Par ailleurs, lorsque la Régie sera en mesure de transmettre ces instructions aux parties, il nous serait également utile de savoir

en vertu de quels critères la participation aux audiences tenues le 26 septembre et le 21 octobre 2013 dans ce dossier devrait être facturée aux fins de la préparation des demande de paiement de frais (DPF).

À cet effet, afin d'assurer l'efficacité de la préparation des DPF en fonction de critères précis et uniformes, les parties auront besoin de savoir si la participation à ces deux audiences doit être facturée en vertu de taux horaires ou plutôt en fonction du statut de ces audiences.

Dans ce dernier cas, si cela s'avère, il serait utile de connaître quel était le statut de ces rencontres (d'information, techniques ...).

Je vous prierais donc de bien vouloir transmettre ce mémo aux régisseurs chargés du dossier R-3837 phase 2 pour qu'il puissent en disposer à leur discrétion et assurer ainsi une conclusion ordonnée et efficace dudit dossier.

Vous remerciant de l'attention que vous aurez accordée à ce message, je vous souhaite une bonne fin de journée.

Jean-François Blain
Analyste externe, pour Union des consommateurs (UC)
R-3837-2013, phase 2

514 453-5887

j.f.b@sympatico.ca